



Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg

Rue de Lausanne 86, case postale 512, CH - 1701 Fribourg
T : +41 (0)26 347 48 50, F : +41 (0)26 347 48 51
E : chancellerie@diocese-lgf.ch, W : <http://www.diocese-lgf.ch>

Le Credo 1 : Pourquoi un credo ?

Ceci est la première d'une série de prédications sur le symbole de foi appelé credo de Nicée-Constantinople et les introduit. L'idée de parler du credo m'est venue de questions posées à plusieurs reprises (y compris sur Facebook), ou de l'exemple d'un jeune retraité qui m'a expliqué qu'il étudiait la théologie par correspondance pour aider des gens qui sont très actifs dans leurs paroisses et lui ont dit ne jamais avoir compris le credo. Cette prédication s'insère dans la célébration de l'Année de la Foi.

Le credo que je vais commenter est couramment dénommé en référence aux deux premiers conciles – assemblée des évêques de l'Eglise – de l'histoire, à savoir le premier Concile de Nicée qui s'est tenu en 325 et le premier Concile de Constantinople qui s'est tenu en 381. Ces conciles se sont compris en continuité avec les réunions des Apôtres et notamment le « Concile » de Jérusalem dont parlent les Actes des Apôtres et qui a pris une décision d'une importance extrême : les chrétiens ne sont pas tenus à observer certains préceptes de la Loi de Moïse (donnée par Dieu à son peuple). Les termes dans lesquels cette décision sera communiquée sont frappants : « L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas vous imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont indispensables » (*Actes des Apôtres* 15,28). L'Eglise gardera en elle la conviction que des réunions des évêques – successeurs des Apôtres (avec un rôle qui n'est plus fondateur mais transmetteur) – devraient avoir lieu pour traiter de questions importantes. Et ils se sont réunis dès que la fin des persécutions romaines leur a permis de le faire sans risque (davantage même : c'est l'empereur Constantin qui veut le Concile de Nicée). On distingue des conciles ou synodes (les deux termes ont le même sens) régionaux ou « œcuméniques » c'est-à-dire de toute l'Eglise. Le credo de Nicée est la première confession de foi d'un concile œcuménique, mais ce n'est pas le premier texte du genre : on trouve dès le II^e siècle différents résumés de la foi chrétienne, dont la structure et le contenu anticipent le credo de Nicée. En fait il s'agit de la continuité de formules brèves d'annonce de la foi, que l'on trouve déjà dans le Nouveau Testament, comme par exemple I Co 15,3-18¹, où S. Paul résume la foi et la nécessité de

¹ « Je vous ai donc transmis en premier lieu ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Ecritures, qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Ensuite, il est apparu à plus de frères à la fois - la plupart d'entre eux demeurent jusqu'à présent et

l'accueillir. Surtout à partir du IV^e s., ces formules seront utilisées dans la célébration du baptême (actuellement le credo utilisé dans le baptême n'est pas celui de Nicée-Constantinople, mais celui que l'on appelle « Symbole des Apôtres », pour montrer que c'est la foi des Apôtres que l'Eglise continue à proclamer).

Avant de commencer à commenter le contenu de ce « credo » (ainsi nommé parce que la version latine commence par le mot « credo » - « je crois ») je vais parler de la raison pour laquelle il y a un credo. Et cette raison est bien sûr liée au contenu. On voit que le credo proclame la foi en un seul Dieu qui est Père, Fils et Saint-Esprit, et agit dans l'histoire. Il ne s'agit pas là d'un résumé de réflexions philosophiques en matière religieuse, mais de l'expression d'un acte de foi en un Dieu qui se révèle. Comme le dit S. Paul : « Nous annonçons ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. Car c'est à nous que Dieu l'a révélé par l'Esprit; l'Esprit en effet sonde tout, jusqu'aux profondeurs de Dieu. Qui donc entre les hommes sait ce qui concerne l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui? De même, nul ne connaît ce qui concerne Dieu, sinon l'Esprit de Dieu. » (*1 Co*, 2,9-11).

En d'autres termes : dans la foi nous proclamons ce que nous avons appris de Dieu à propos de Dieu. Il s'agit de tout autre chose que d'opinions humaines. Ce n'est pas un contenu que nous aurions élaboré par nous-mêmes. Certes le credo a été écrit par des hommes, mais son contenu n'est pas quelque chose qu'ils ont fait, mais quelque chose qu'ils ont reçu. Voilà une caractéristique essentielle de la foi : nous la recevons. Parce que Dieu nous aime, il ne nous a pas laissé simplement deviner plus ou moins bien qui il était, il s'est fait connaître, il s'est donné pour que nous soyons avec lui, pour que nous ayons sa vie en nous.

quelques-uns se sont endormis -- ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. Et, en tout dernier lieu, il m'est apparu à moi aussi, comme à l'avorton. Car je suis le moindre des apôtres; je ne mérite pas d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce à mon égard n'a pas été stérile. Loin de là, j'ai travaillé plus qu'eux tous: oh! non pas moi, mais la grâce de Dieu qui est avec moi. Bref, eux ou moi, voilà ce que nous prêchons. Et voilà ce que vous avez cru. Or, si l'on prêche que le Christ est ressuscité des morts, comment certains parmi vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts? S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Mais si le Christ n'est pas ressuscité, vide alors est notre message, vide aussi votre foi. Il se trouve même que nous sommes des faux témoins de Dieu, puisque nous avons attesté contre Dieu qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'a pas ressuscité, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent pas. Car si les morts ne ressuscitent pas, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est votre foi; vous êtes encore dans vos péchés. Alors aussi ceux qui se sont endormis dans le Christ ont péri. »

Pour d'autres textes du même genre dans le Nouveau Testament, cf. J.N.D. Kelly, *Early Christian Creeds*, Continuum, London - New York, Third Edition 1972, Reprinted 2011, p.13-23 ; l'œuvre de ce théologien anglican est l'ouvrage classique sur la question – malheureusement pas traduit en français – et je m'en inspirerai à plusieurs reprises sans le dire à chaque fois.

Certes les hommes peuvent, par leur réflexion sur le monde et son existence, arriver à une certaine connaissance de Dieu. En fait ils le devraient même, comme le dit S. Paul : « Ce qu'on peut connaître de Dieu est pour eux manifeste: Dieu en effet le leur a manifesté. Ce qu'il a d'invisible depuis la création du monde se laisse voir à l'intelligence à travers ses œuvres, son éternelle puissance et sa divinité... » (*Romains* 1,19-20) C'est même tellement possible que, ajoute S. Paul dans ce texte où il est irrité, les païens qui n'accèdent pas à cette connaissance de Dieu sont « inexcusables ». Cette connaissance que l'on peut avoir sans la foi concerne l'existence d'un Dieu qui fait le monde, et elle implique des conséquences morales : nous devons essayer de nous comporter selon des normes qui découlent de ce qu'est le monde, Dieu nous a donné la nature un peu comme un mode d'emploi de ce que nous sommes. Au premier Concile du Vatican (1870), l'Eglise proclame que cette connaissance de Dieu par la raison est possible, et si la raison – don de Dieu aux hommes – est bien utilisée elle converge avec la foi. Pourtant cette connaissance par la raison à propos de Dieu est partielle et difficile, et dès lors la révélation permet une connaissance plus sûre, plus diffusée et plus rapide même de ce que la raison peut découvrir ; en outre la révélation nous fait savoir beaucoup plus que ce que la raison peut découvrir.²

Les chrétiens ont très tôt affirmé la différence entre une connaissance de Dieu obtenue par la raison humaine (disons : une connaissance de type philosophique) et une connaissance de Dieu par la révélation. Par exemple, au milieu du II^e siècle, S. Justin reconnaît que les philosophes (il en était un lui-même) pouvaient connaître quelque chose de Dieu grâce aux traces de l'action divine dans le monde (ce qu'il appelle le logos séminal, ou les semences laissées par le Verbe divin dans la création). Pourtant les philosophes se contredisent aussi, ce qui est un signe des limites de leur raisonnement en une telle matière. En revanche la révélation est sûre : « Dans la mesure où chacun d'eux [les philosophes], en vertu de sa participation au divin Logos séminal, a contemplé ce qui lui était apparenté, il en a parlé excellemment, mais le fait que d'aucuns se sont contredits eux-mêmes sur des points essentiels montre à l'évidence qu'ils ne possédaient ni une science infaillible ni une connaissance irréfutable. C'est pourquoi, ce qui a été dit excellemment par tous nous appartient, à nous chrétiens, car après Dieu nous adorons et nous aimons le Logos, né du Dieu inengendré et ineffable, puisqu'il est devenu homme pour nous, afin de prendre part aussi à nos misères, pour nous en guérir. De fait, tous les écrivains pouvaient, grâce à la

² Cf. Concile Vatican I, Constitution *Dei Filius* (24 avril 1870), chapitre III. Cf. aussi Concile Vatican II, Constitution *Dei Verbum* (18 novembre 1965), § 6.

semence du Logos implantée en eux, voir la réalité, d'une manière indistincte, car autre chose est la semence d'un être et sa ressemblance, accordées aux hommes à la mesure de leur capacité, autre chose cet être même, dont la participation et l'imitation se réalisent en vertu de la grâce qui vient de Lui. »³

Une question se pose : comment est-ce que nous, au début du III^e millénaire, pouvons accéder à la révélation ? La révélation est sûre, mais notre accès à cette révélation l'est-il aussi ? Et cela ne signifie pas seulement avoir des idées justes à propos de Dieu, mais vivre avec lui. Eh bien un élément important de la réponse à cette question est justement le credo, dans lequel nous proclamons la foi des Apôtres, choisis pour être témoins de la venue dans le monde du Fils de Dieu, de sa mort et de sa résurrection. Pourquoi Dieu serait-il venu, si c'était pour laisser ce fait tomber dans l'oubli et se faire triturer par l'inconstance des hommes au long des siècles ?

Comme le dit le Concile Vatican II, « cette Révélation donnée pour le salut de toutes les nations, Dieu, avec la même bienveillance, a pris des dispositions pour qu'elle demeure toujours en son intégrité et qu'elle soit transmise à toutes les générations. C'est pourquoi le Christ Seigneur, en qui s'achève toute la Révélation du Dieu très haut (...), ayant accompli lui-même et proclamé de sa propre bouche l'Évangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses Apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale, en leur communiquant les dons divins. Ce qui fut fidèlement exécuté, soit par les Apôtres, qui, par la prédication orale, par leurs exemples et des institutions, transmirent, ce qu'ils avaient appris de la bouche du Christ en vivant avec lui et en le voyant agir, ou ce qu'ils tenaient des suggestions du Saint-Esprit, soit par ces Apôtres et par des hommes de leur entourage, qui, sous l'inspiration du même Esprit Saint, consignèrent par écrit le message du salut. Mais pour que l'Évangile fût toujours gardé intact et vivant dans l'Église, les Apôtres laissèrent pour successeurs des évêques, auxquels ils 'remirent leur propre fonction d'enseignement'. »⁴ Voilà une des fonctions des professions de foi : résumer la foi, alors que les interprétations de l'Écriture Sainte peuvent diverger (on le verra en passant en revue les articles du credo).

Dieu veut se faire connaître aux hommes en venant dans le monde. La foi proclamée par les Apôtres est gardée au long des siècles par l'Église elle-même apostolique, contre laquelle

³ S. Justin, *Apologie pour les chrétiens*, II.13.3-6, traduction de la collection « Sources Chrétiennes », volume 507, Cerf, Paris, 2006, p.363-365.

⁴ Concile Vatican II, Constitution *Dei Verbum* § 7.

les portes de l'enfer ne tiendront pas (cf. *Matthieu 16,18*). Ce que le credo proclame est ce que l'Eglise croit, animée par l'Esprit Saint à propos de qui Jésus disait : « Le Paraclet, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (*Jean 14,26*). Dire que l'Eglise proclame la foi, ce n'est pas seulement dire qu'elle nous communique un texte, mais bien que l'Eglise comme telle croit et maintient la même foi à travers les siècles : c'est nous, ensemble aujourd'hui et unis aux membres passés et futurs du même Corps du Christ, qui annonçons sous l'impulsion de l'Esprit Saint la foi dans laquelle nous avons été baptisés. Voilà ce que nous faisons en proclamant le credo, et il est capital de voir que nous recevons cette foi de Dieu par l'Eglise, nous ne la faisons pas (car alors elle ne serait plus qu'une opinion humaine sur ce que nous ne pouvons connaître pleinement). En outre, au moment où va commencer la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, il faut relever que le credo de Nicée-Constantinople est reconnu comme confession de foi par plusieurs Eglises différentes et contribue ainsi à une unité déjà existante.

Cette introduction sera constamment explicitée et développée en passant en revue le contenu du credo.

Fribourg, le 13 janvier 2013

✠ Charles Morerod
évêque de Lausanne, Genève et Fribourg